

## DJIBOUTI

Un défenseur des droits humains est empêché d'assister à une réunion d'Amnesty International

Index AI: AFR 23/05/99

### Déclaration publique

Amnesty International est préoccupée par le fait qu'Aref Mohamed Aref, avocat et l'un des plus grands défenseurs des droits humains à Djibouti, s'est vu refuser la restitution de son passeport, ce qui l'empêche d'assister à une réunion d'Amnesty International qui débutera le 28 juin à Dakar, au Sénégal.

Aref Mohamed Aref a été libéré en mai 1999 grâce à l'intervention du nouveau président de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh. Connu pour ses critiques vis-à-vis du gouvernement, défenseur non violent des prisonniers politiques, Aref Mohamed Aref avait été condamné à six mois d'emprisonnement en février, peu de temps avant l'élection présidentielle, sur une inculpation pénale se rapportant à une affaire commerciale de 1994.

Amnesty International estime qu'il s'est agi d'un procès inéquitable à caractère politique - la consultation d'un avocat librement choisi lui a été refusée, plusieurs irrégularités ont été relevées dans le procès, et son appel a été rejeté par la Cour suprême lors d'une courte séance qui s'est tenue sans notification préalable et sans que son avocat ait été consulté. La Cour suprême lui a également interdit d'exercer sa profession pendant cinq ans. Aref Mohamed Aref a interjeté appel de cette décision.

La semaine dernière, Amnesty International a lancé un appel au président de Djibouti, Ismail Omar Guelleh, afin que le passeport d'Aref Mohamed Aref lui soit restitué. Ce document lui avait en effet été confisqué en décembre 1998, alors qu'il était sur le point de se rendre à Paris pour assister aux États généraux des Défenseurs des droits humains, organisés par Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains à l'occasion du 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La réunion prévue la semaine prochaine à Dakar, à la section sénégalaise d'Amnesty International, rassemblera les défenseurs des droits humains de toute l'Afrique dans le prolongement des réunions déjà organisées sur le continent en 1997 et 1998 pour soutenir et protéger les défenseurs africains des droits humains.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International à Londres au 44 171 413 5566.**